

En outre, lorsque les dossiers réclamés concernent le premier ministre ou les activités de son cabinet, une fois la demande approuvée par votre ministre, vous devriez consulter à ce sujet le conseiller sénior du premier ministre, M. J. A. Doucet.

Au lieu d'essayer de dissimuler l'information embarrassante, le gouvernement devrait, à mon avis, commencer par éviter de se mettre dans l'embarras, ce qui lui éviterait d'avoir à inciter les autres à contourner la loi.

\* \* \*

## LE DROIT À LA VIE

L'ORGANISME *ALLIANCE FOR LIFE*—LA DEMANDE DE SUBVENTIONS

**M. Rob Nicholson (Niagara Falls):** Monsieur le Président, il y a au pays beaucoup de solutions qui travaillent d'arrache-pied pour offrir des solutions attentionnées et humaines au lieu de l'avortement aux femmes qui vivent le problème des grossesses non désirées. L'organisme national *Alliance for Life* qui coordonne les activités éducatives pro-vie dispensées par ses 255 groupes associés oeuvre en ce sens.

*Alliance for Life* a récemment présenté une demande de subvention en vertu du programme des organismes bénévoles nationaux de la santé et des services sociaux, administré par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Grâce à un financement permanent, *Alliance for Life* pourrait délimiter les domaines où les femmes enceintes désemparées ont besoin d'aide, élargir ses programmes d'information aux adolescentes pour réduire le nombre de grossesses chez ce groupe et embaucher du personnel pour mettre sur pied des programmes d'auto-assistance axés sur le traumatisme qui suit l'avortement. J'espère que les fonctionnaires du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social approuveront rapidement la demande de cet organisme des plus utiles.

\* \* \*

## LES DROITS DE LA PERSONNE

EL SALVADOR—L'ACCROISSEMENT DU NOMBRE DE VIOLATIONS

**M. Dan Heap (Spadina):** Monsieur le Président, les assassinats, les emprisonnements politiques et les «captures» par les forces armées se multiplient au Salvador. Au cours des dix premiers mois de 1985, on a perpétré 2 392 crimes graves contre les droits de la personne dans ce pays. Pendant la même période en 1986, le nombre de crimes de ce genre est passé à 3 238, ce qui représente une hausse de 35 p. 100 en une seule année. Pourtant, cela n'empêche pas le gouvernement du Canada de prétendre que le régime salvadorien du président Napoleon Duarte est démocratique et qu'il contribue à réduire les crimes contre les droits de personne. Quelle absurdité, monsieur le Président.

Beaucoup d'observateurs canadiens indépendants ont fait état de l'oppression systématique qui règne au Salvador. Or, voilà maintenant que le professeur Meyer Brownstone, récipiendaire de la médaille Pearson de la paix il y a quelques mois, a fait rapport publiquement de sa dernière tournée au Salvador. Il a non seulement parlé de la montée des violations sanglantes des droits de la personne, mais aussi du projet d'aide de 8 millions de dollars du Canada auquel font obstacle

## Article 21 du Règlement

la mauvaise gestion et la corruption du gouvernement salvadorien, sans compter qu'une banque locale a fait main basse sur un million de dollars en commissions et en frais d'entreposage pour des engrais qui n'avaient même pas encore été livrés.

Je demande donc, encore une fois, au gouvernement du Canada de mettre un terme à cette aide au gouvernement corrompu et meurtrier de Duarte et d'ouvrir une enquête publique pour faire la lumière sur l'utilisation de l'aide qu'il a déjà envoyée dans ce pays.

\* \* \*

[Français]

## LES PRODUITS PHARMACEUTIQUES

LE DROIT DU QUÉBEC D'ÊTRE AU CENTRE D'UNE INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE CRÉATRICE D'EMPLOIS BIEN RÉMUNÉRÉS

**M. Gabriel Fontaine (Lévis):** Monsieur le Président, je veux aujourd'hui mentionner à la Chambre que nous, les députés conservateurs du Québec, nous allons nous souvenir longtemps de l'attitude hostile au Québec des députés libéraux d'en face, des députés québécois qui se sont acharnés au cours des derniers jours à combattre notre projet de loi concernant l'industrie pharmaceutique. La Fédération de l'Âge d'or de la province de Québec est d'accord pour que nos laboratoires et nos industries pharmaceutiques fassent plus de recherche pour assurer une meilleure santé aux personnes âgées.

L'Assemblée nationale du Québec a approuvé unanimement notre initiative. Les médias écrits et parlés du Québec vantent ce projet de loi de notre gouvernement, et je cite entre autres le journal *Le Droit* du 19 novembre, le quotidien *La Presse* du 27 novembre 1986, qui parlent des pirates de la pharmacie. Depuis 1968, l'année où le chef libéral actuel a permis aux photocopieurs de reproduire les pilules, il n'y a eu au Québec ni recherche, ni invention, ni emploi.

Monsieur le Président, il est temps que les libéraux reconnaissent au Québec son droit, sa capacité d'être à nouveau au centre d'une industrie pharmaceutique créatrice d'emplois bien rémunérés et qu'ils cessent de faire passer leur «partisanerie» mesquine avant les intérêts du Québec.

\* \* \*

● (1415)

[Traduction]

## LES RÉFUGIÉS

LA DEMANDE D'UN IRANIEN VIVANT AUX ÉTATS-UNIS D'ÊTRE ADMIS AU CANADA

**M. Sergio Marchi (York-Ouest):** Monsieur le Président, le ministre d'État chargé de l'Immigration (M. Weiner) m'a accusé de dénaturer la réalité et de semer la crainte parmi les Canadiens à propos de l'Iranien de 25 ans qui a demandé le statut de réfugié au Canada. Le ministre est perdu et en contradiction avec lui-même. Il cherche des boucs émissaires pour camoufler ses propres lacunes. Les faits sont évidents et les options nombreuses. Il peut délivrer immédiatement un permis ministériel autorisant l'entrée de cette personne au Canada. Il peut lui accorder le statut de réfugiée ou laisser la ville de Yarmouth la patronner comme cela s'est fait, en 1986, pour